LES ECLAIREURS DE LA CORDEE

Mission d’appui à la mise en place et à la promotion d’un réseau d’espaces de travail collaboratifs – coworking

ANALYSE DE L’ENQUETE DE BESOINS

les éclaireurs
Le bureau d’études de la Cordée

PAYS Char O’lais Bri O’nnais
une nouvelle qualité de Ville

CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

les éclaireurs

CC BY SA

Analyse de l'enquête

Une enquête de besoins bien réalisée, précise et diffusée largement est un outil indispensable pour estimer le marché potentiel et créer un lieu pérenne répondant aux besoins et aux usages.

Cette enquête avait plusieurs objectifs :
- faire connaître la démarche du Pays de développer un réseau de Tiers-Lieux
- faire connaitre le concept d'espace de coworking et de tiers-lieu en présentant succinctement le concept
- avoir une connaissance fine et exhaustive des besoins en termes d'espaces de travail/de fabrication/de création/d'innovation partagé, de fréquence d'utilisation, de moyens, de services etc.
- avoir une connaissance fine des typologies d'utilisateurs potentiels
- en déduire les usages et l'offre de services à proposer pour valider, compléter, améliorer les projets voir mettre en avant des besoins nouveaux - en déduire l'estimation la plus réaliste possible de son remplissage et donc de sa rentabilité sur les 3 premières années.
- récolter les contacts des personnes intéressées pour les informer et les impliquer dans les futurs démarches marketing.

Création d'un réseau de tiers-lieux* et d'espaces de coworking en Pays Charolais Brionnais

Bonjour,

Des tiers-lieux (espaces de travail type coworking et autres) pour y faire tout ou presque en Charolais-Brionnais? C'est possible et pour bientôt!

Que vous soyez travailleur indépendant, salarié, créateur ou chef d'entreprise, étudiant ou en recherche d'emploi, retraité ou bénévole pour une association, artisan, agriculteur, propriétaire d'une résidence secondaire dans notre région ou passionné... ce questionnaire est fait pour vous car les tiers-lieux peuvent répondre à vos besoins.

En répondant à ce questionnaire vous pourrez nous aider à créer un maillage de tiers-lieux proches de chez vous et complémentaires pour répondre à vos besoins et attentes.

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

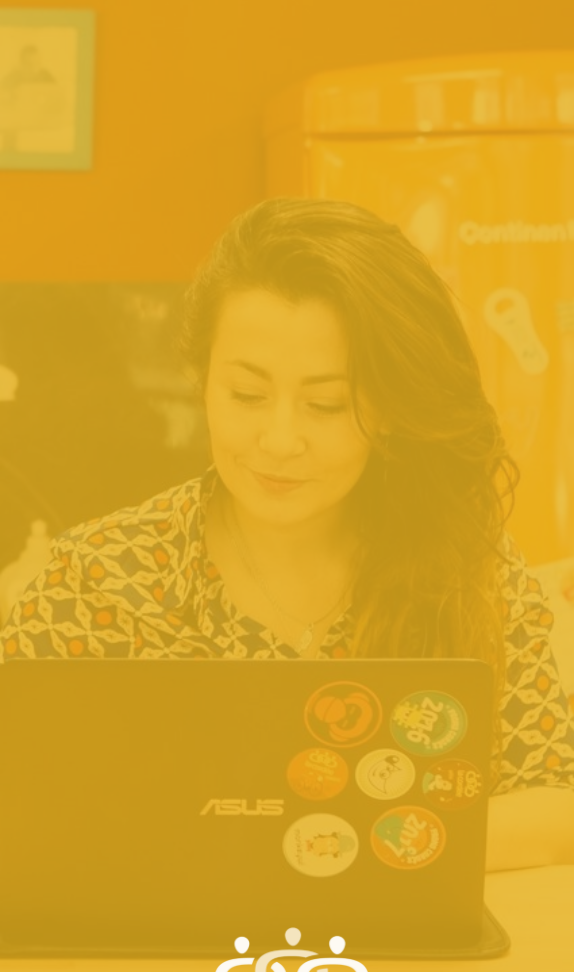

les éclaireurs

CC BY SA

Analyse de l'enquête

Comme nous l'indiquions dans nos préconisations de passation de l'enquête (voir en annexe), les conclusions de ce type d'enquête sont pertinentes à partir de **60 réponses au minimum par communauté de communes concernée par un projet**. L'idéal étant d'atteindre un panel d'au moins 100 personnes.

79 personnes ont répondu à cette enquête de besoins pour l'ensemble du Pays Charolais Brionnais et de ces cinq communautés de communes.
Ce nombre de réponses ne nous permet pas d'estimer le potentiel d'un tiers-lieu, d'établir des typologies d'utilisateurs et de définir les bases de l'offre de service, basée sur les besoins émis.
Les réponses permettent toutefois d'émettre des hypothèses, qui devront être vérifier sur le terrain, par l'expérimentation, la relance d'une enquête de besoins pour chaque projet, la participation des usagers potentiels au montage du tiers-lieux ou tout autre moyen participatif.

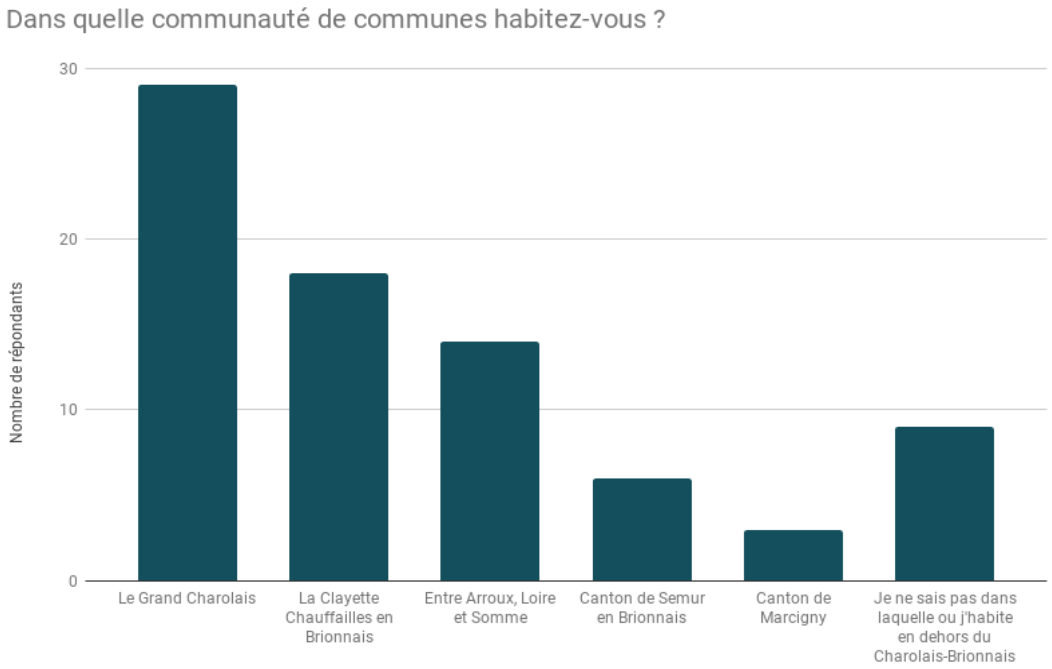

- 28 réponses pour la communauté de communes du **Grand Charolais**, qui accueille deux projets, à Charolles et à Digoin

- 18 réponses pour la communauté de communes de **La Clayette Chauffailles en Brionnais** qui accueille un projet à Baudemont

- 15 réponses pour la communauté de communes **entre Arroux, Loire et Somme** qui accueille deux projets à Gueugnon et à Bourbon Lancy

les éclaireurs
CC BY SA

Absence d'intérêt de la population ou passation insuffisante ?

Le faible nombre de réponses peut avoir plusieurs explications notamment :
- le sujet de l'enquête, son accroche ou son format n'ont pas intéressés la population, les travailleurs et les organisations du Pays Charolais Brionnais.
- la communication autour de l'enquête et sa passation n'ont pas été assez larges et efficaces.

Ils s'agit certainement d'un mélange de ces deux facteurs, la population du Charolais Brionnais est encore peu sensibilisée à ces sujets et ne s'est peut-être pas senti concernée par l'enquête. Dans ce cas, il est important de prendre en compte le temps de sensibilisation, d'assimilation du concept dans l'estimation du remplissage des lieux (3 ans plutôt qu'un pour arriver à l'équilibre).

Les quelques bibliothèques et associations que nous avons contactés de le cadre de l'analyse du potentiel du territoire n'étaient pas au courant de cette enquête. Les porteurs de projets et collectivités n'ont peut-être pas su sortir de leurs médias classiques pour faire connaitre et impliquer des partenaires essentiels et efficaces pour une diffusion large. Mêmes les personnels des structures (collectivités, CCI) ont peu répondu. Or le travail collectif, la collaboration avec les partenaires du territoire, la communication autour du projet et son incarnation sont essentiels pour la réussite d'un tiers-lieux. Nous conseillons que les collectivités et structures qui envisagent de gérer et animer ses lieux se former pour s'améliorer sur ses points.

Les répondants se caractérisent par une légère majorité de femme (54,4 %) et des répondants entre 26 et 45 ans (53,2 %),

Ce panel correspond aux profils typiquement intéressés par les espaces de coworking :
- les 26-35 ans habitués et demandeurs de nouvelles façons de travailler, de nomadisme, de souplesse
- les 36-45 ans en recherche d'une meilleure qualité de vie, d'une meilleure ambiance de travail, d'une reconversion, ou d'un projet
- les utilisateurs de forte proximité, pour limiter au maximum les contraintes, de transport notamment

Vous êtes

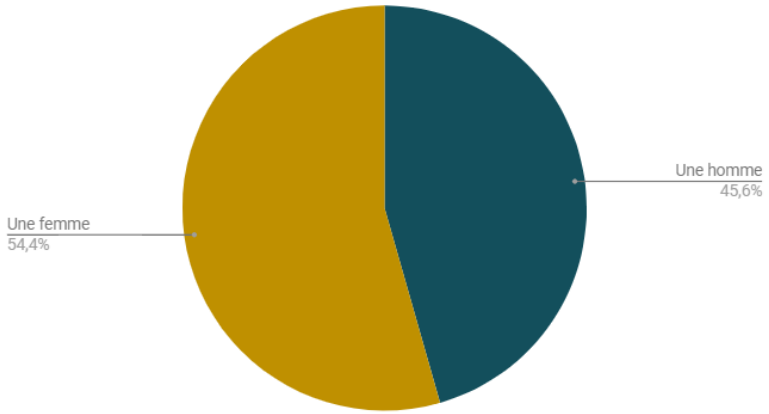

Quelle est votre tranche d'âge ?

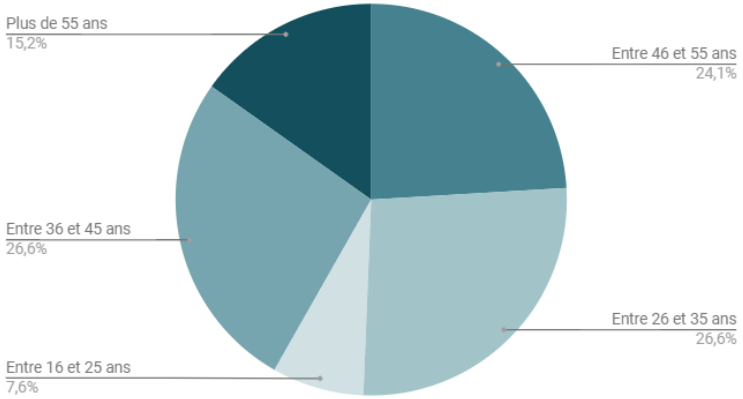

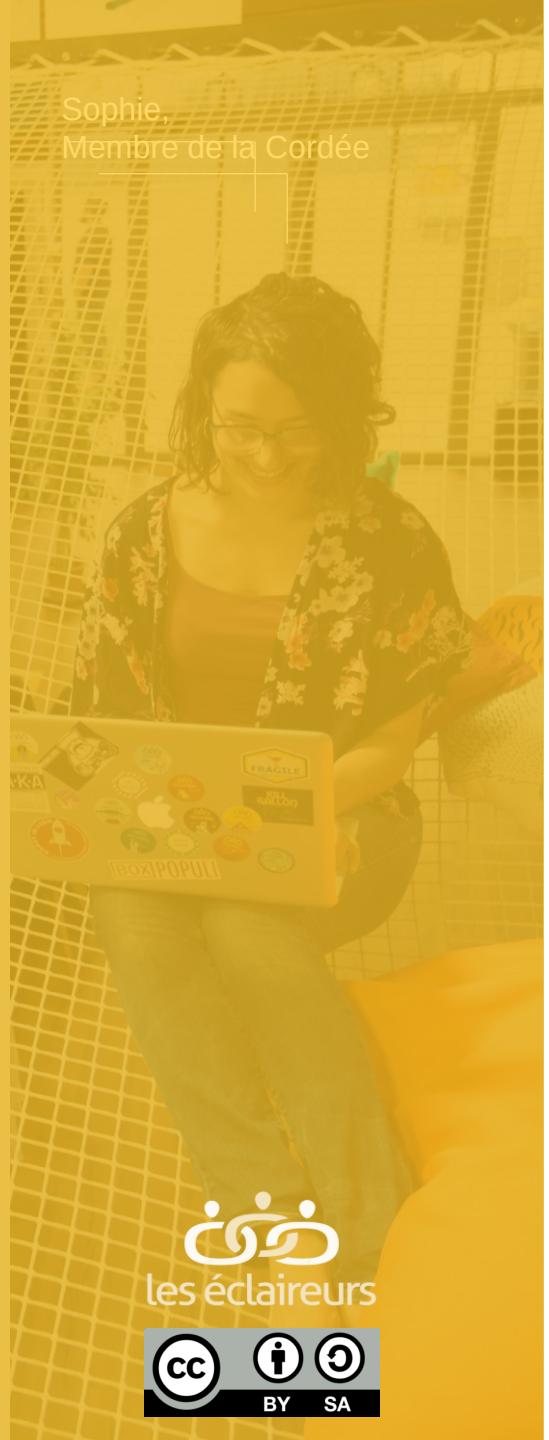

les éclaireurs
CC BY SA

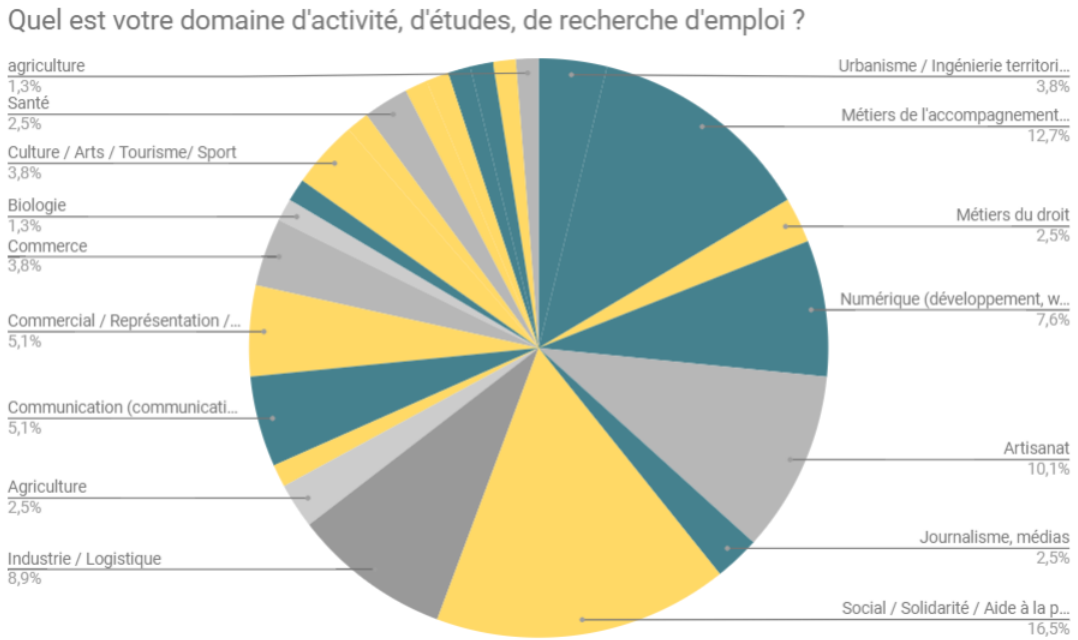

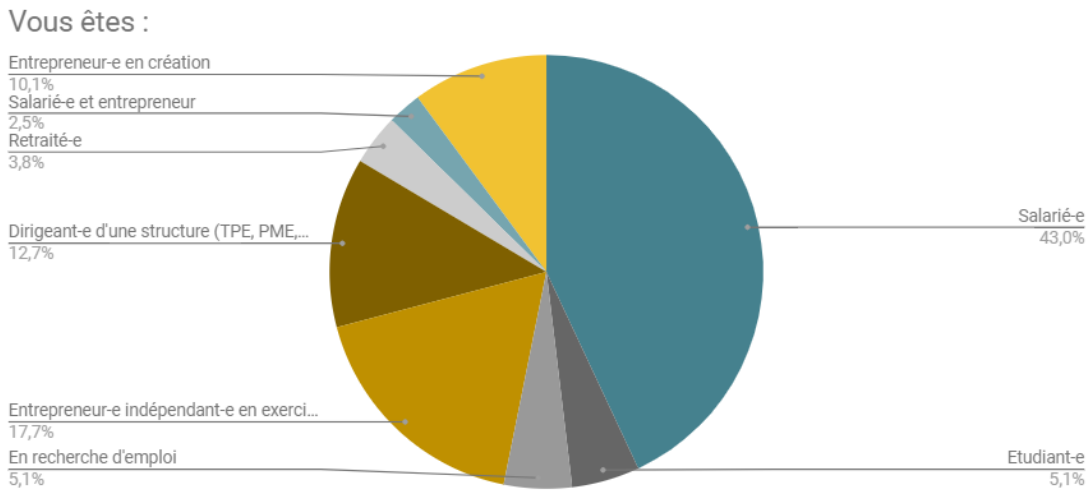

Les métiers typiquement présents au sein des espaces de coworking ne représentent que 34 % du panel :

- Les métiers du numérique et de l'informatique : développeur web, dépanneur information, web marketeur etc : 7,61 %
- Les métiers de la création : communication, design, graphisme etc. : 5,1 %
- Les métiers de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement : 3,8 %
- Les métiers de l'accompagnement : coach, consultant etc. : 12,7 %
- Les métiers de commercial, relations publiques 5,1% %

En revanche certaines catégories plus rarement intéressées ont fortement répondues :

- Les métiers du social, de la solidarité et de l'aide à la personne – 16,5%
- Les artisans – 10,1 %
- Les métiers de l'industrie et de la logistique 8,9 %

De même les indépendants ne représentent que 17,7% des répondants alors qu'ils représentent généralement la majorité des utilisateurs d'espaces de coworking. Beaucoup de salariés ont répondus (43 %) mais peu de dirigeants d'entreprises (12,7%)

Les salariés en télétravail sont de plus en plus présents dans les espaces de coworking, leur intérêt pour le sondage confirme cette tendance.

Claire,
Couteau-Suisse à la Cordée

les éclaireurs

CC BY SA

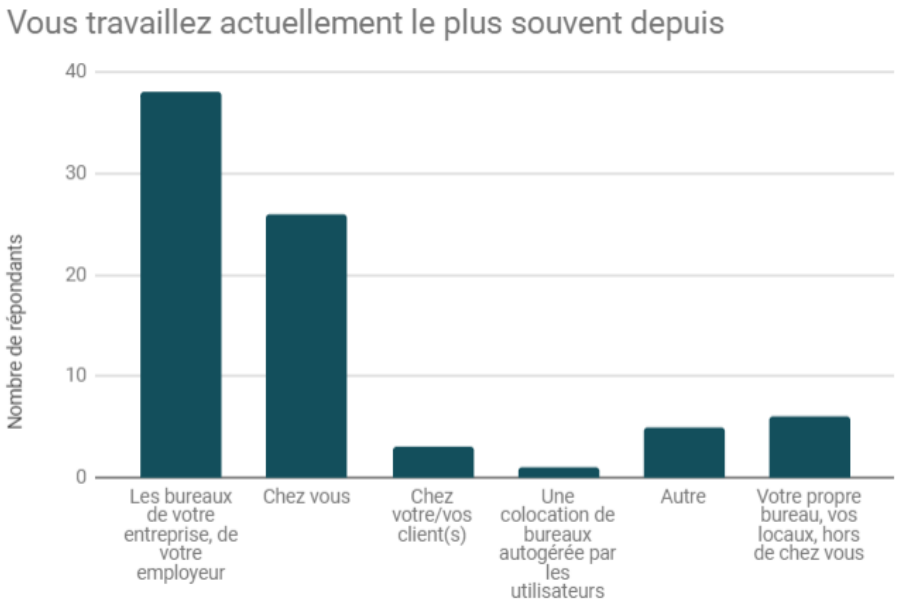

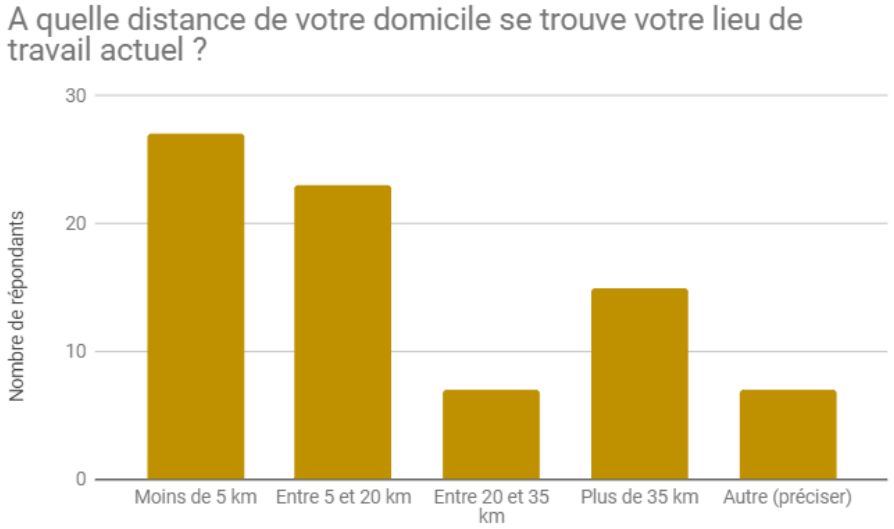

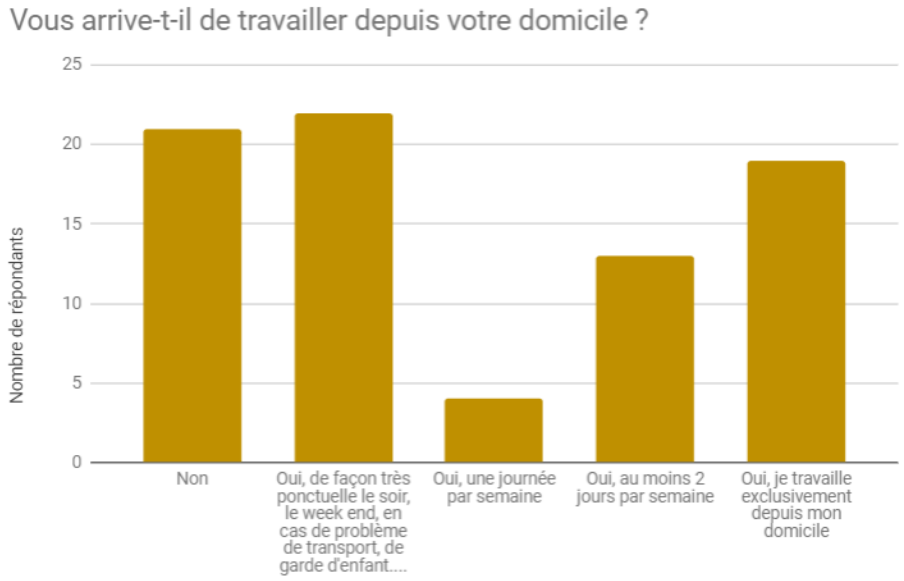

La majorité des répondants travaillent depuis les bureaux de leur entreprise (38 personnes) se situant pour la plupart à moins de 35km de chez eux.
La plupart des répondants travaillent à forte proximité de leur domicile –voir chez eux – avec proche 27 répondants travaillant à moins de 5km

32 personnes travaillent plus de 2 jours pas semaine chez elles dont 19 personnes travaillant exclusivement chez elle. Un grand nombre de répondants ont également l'habitude de travailler chez eux de façon plus ponctuel (23 personnes)

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

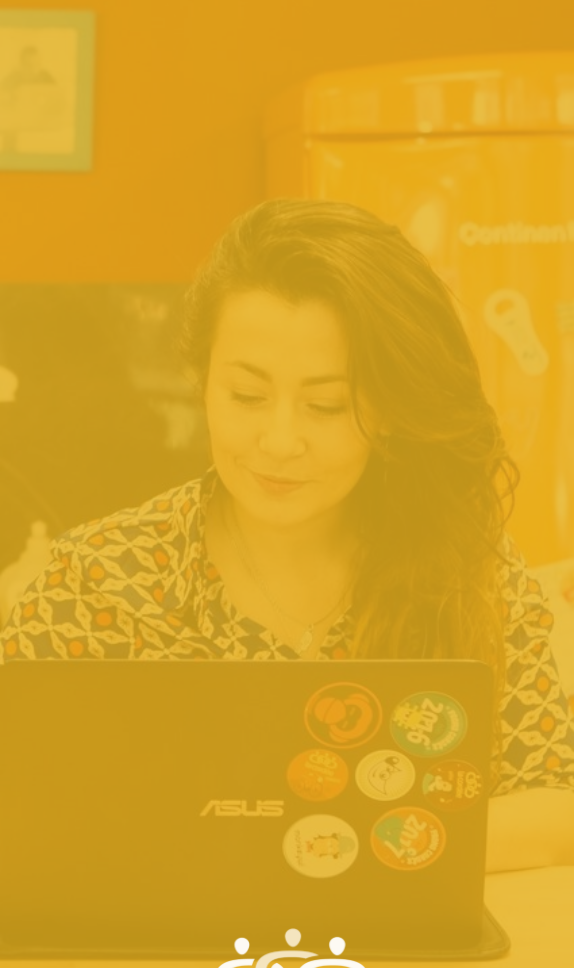

Dans l'idéal, où aimeriez-vous travailler le plus souvent ?

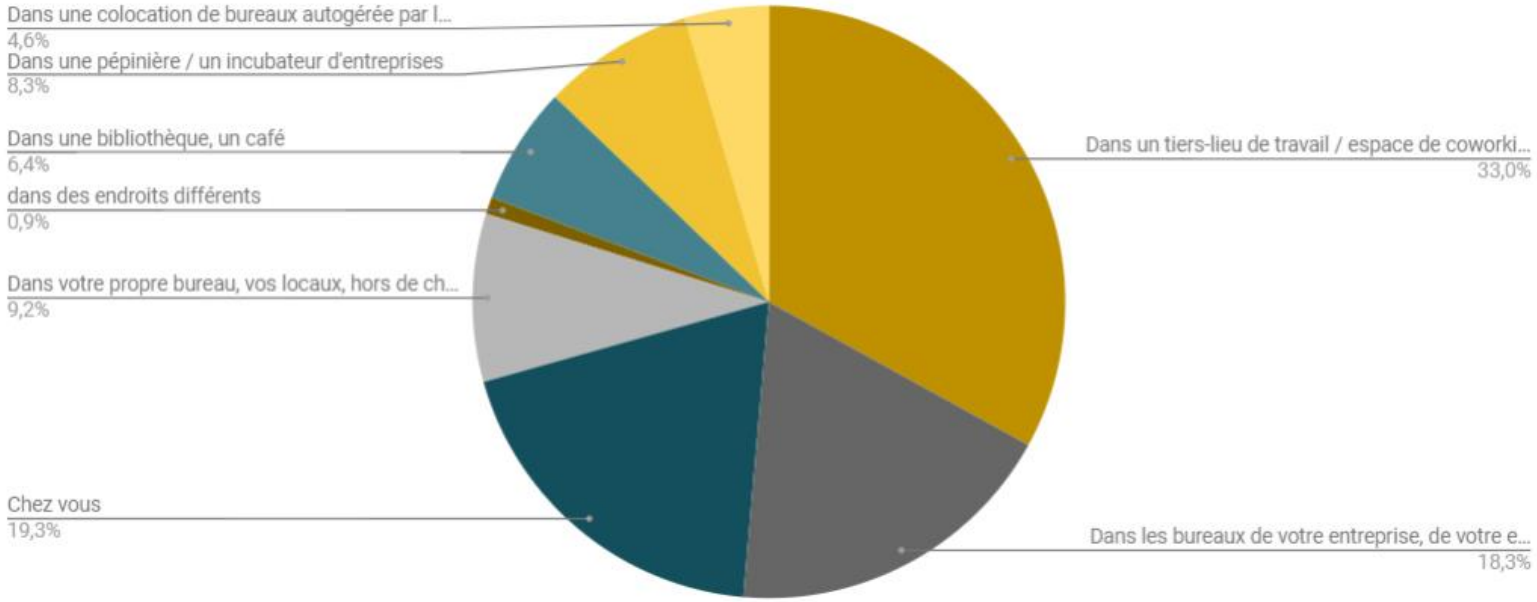

Quel temps de trajet seriez-vous prêt à effectuer pour utiliser l'un de ces tiers-lieu ?

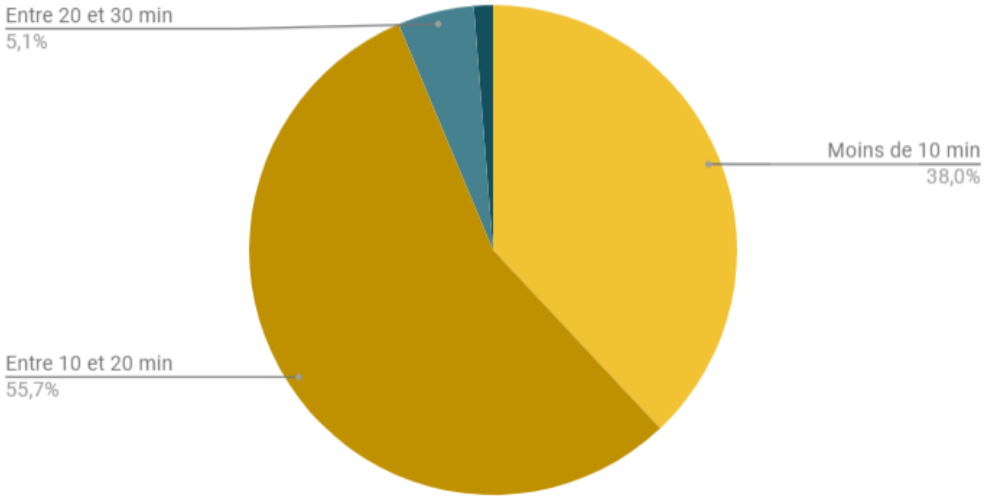

36 personnes, **soit près de la moitié ont indiqué souhaiter travailler à l'idéal dans un tiers-lieu de travail** / espace de coworking.
Plusieurs choix étaient possibles, les tiers-lieux représentent un tiers des « lieux idéaux » cités.

Le sondage montre que la zone de chalandise des tiers-lieux sera assez réduite puisque **93,¨% des répondants ne sont pas prêts à effectuer plus de 20 min de trajet** dont 38% indique être prêt à faire 10 minutes de trajet maximum.
Cela est très original pour un territoire rural. Les ruraux sont souvent habitués et donc moins gênés de faire de la route. Le maillage du Pays a sans doute favorisé ce besoin de limiter les déplacements et de tout trouver à proximité.

les éclaireurs

CC BY SA

Babacar et Laura
Membres de la Cordée République

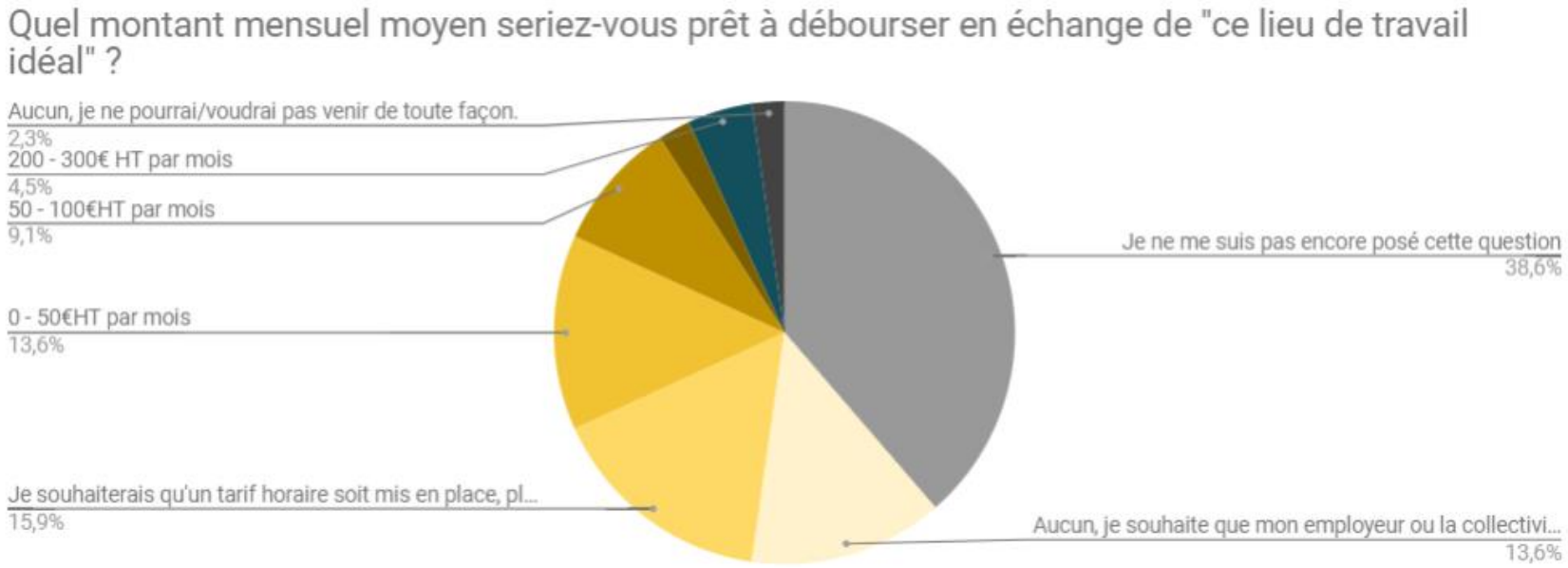

La grande majorité des répondants na pas encore estimé le budget qu'elle serait prête à mettre pour utiliser un tiers-lieu de travail. Cela s'explique par le fait qu'il est encore difficile pour ces répondants d''imaginer l'utilisation, le fonctionnement et donc le budget correspondant à l'utilisation d'un tiers-lieu.
13,6 % souhaite que le coût soit pris en charge par leur employeur ou la collectivité. Cette part aurait pu être plus importante étant donné la part de salariés ayant répondu à ce questionnaire. Une majorité d'entre eux ne se sont pas encore posé la question.

Moins de 10 % des répondants sont d'ores et déjà prêts à payer plus de 100 euros par mois pour l'utilisation de cet espace. Cela peut s'expliquer par la faible part d'indépendants et d'entreprises ayant répondus au questionnaire.

les éclaireurs
CC BY SA

Claire,
Couteau-Suisse à la Cordée

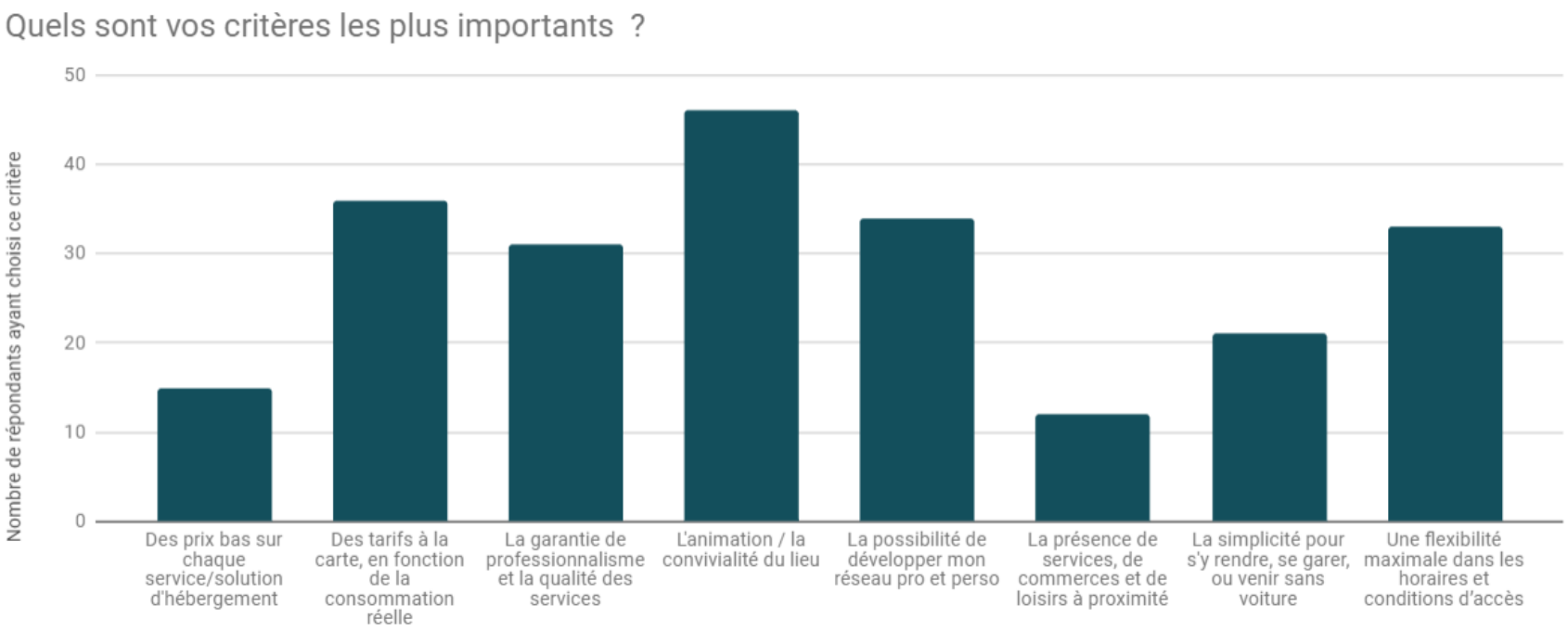

Les critères de choix et de motivation sont essentiellement liés au fonctionnement et à l'animation du tiers-lieu
L'animation et la convivialité du lieu est le critère le plus important, cité par 46 répondants.
La demande de **tarifs à la carte** en fonction de la consommation réelle, la **flexibilité horaire**, le professionnalisme et la **qualité des services** ainsi que la possibilité de **développer un réseau** pro et perso sont également cités par plus de 30 répondants.

On peut également constater que **seuls 15 personnes ont mentionnées les prix bas** comme critère important pour venir utiliser un tiers-lieu.
De même pour la proximité de commerces et services, ce qui est pourtant souvent un critère important mais ne semble pas être un élément limitant pour les usagers potentiels du Charolais Brionnais.

les éclaireurs
CC BY SA

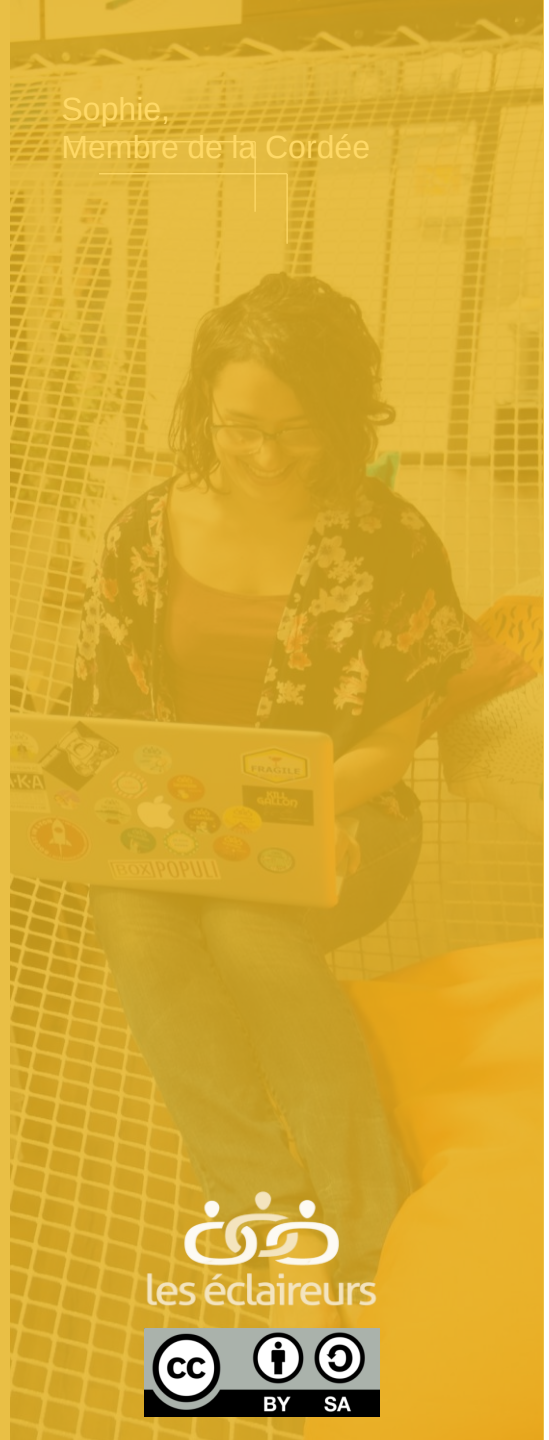

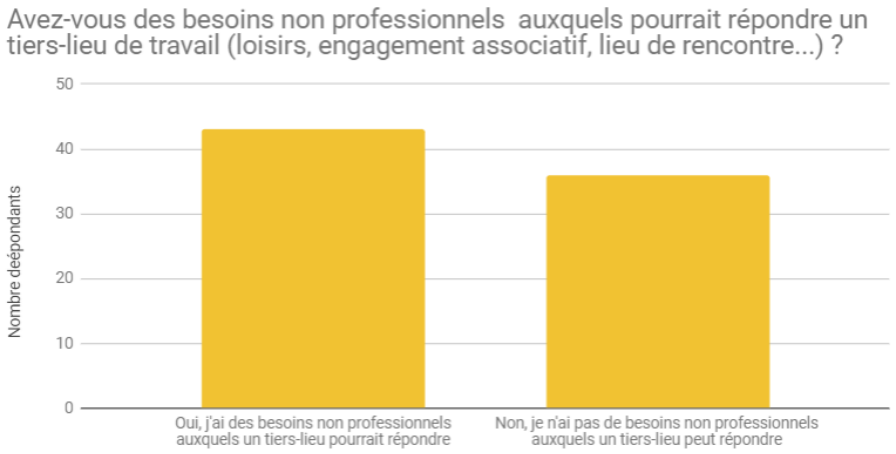

43 répondants indique avoir des **besoins non professionnels** auxquels pourrait répondre un tiers-lieu.

Parmi les besoins non professionnels les plus cités on peut noter :

- La participation à des **activités socio-culturelles**, associatives ou sportives
- Un lieu « ressource » concernant la **vie locale**
- Un lieu pour développer ses **compétences professionnelles** et se former
- Un lieu pour organiser des activités socio-culturelles, associatives ou sportives

En revanche, le besoin d'un lieu pour découvrir et se former aux **outils numériques** et le besoin d'un lieu pour **réparer, bricoler et fabriquer** ont été moins cités.

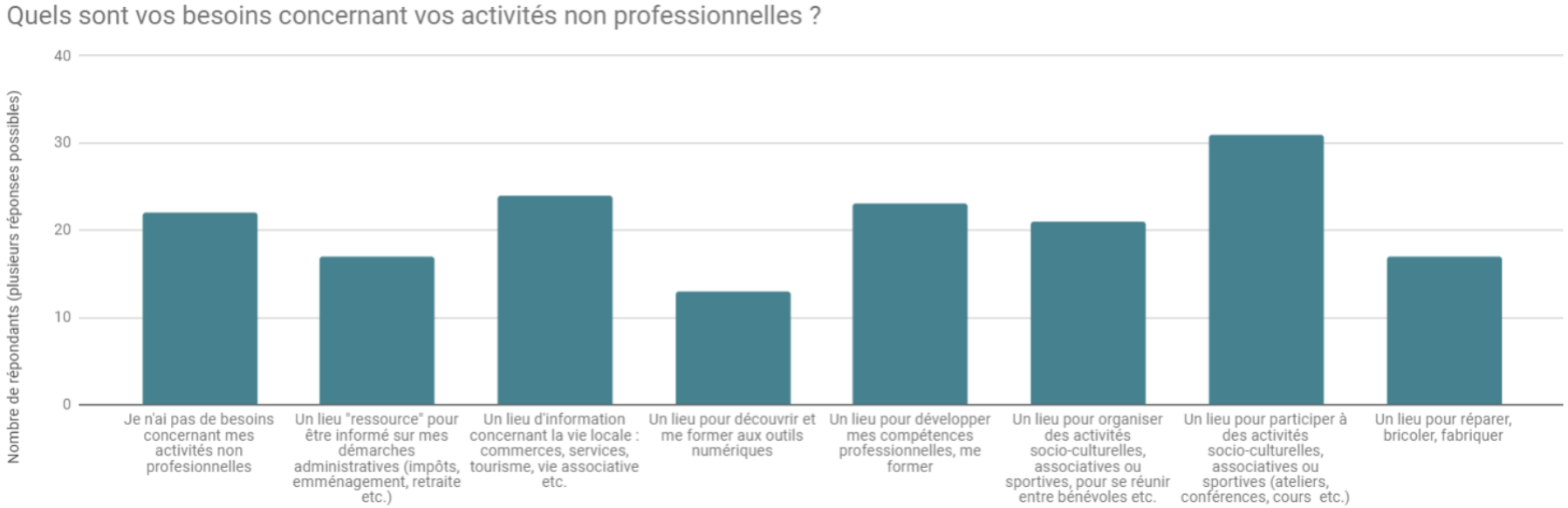

les éclaireurs
CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

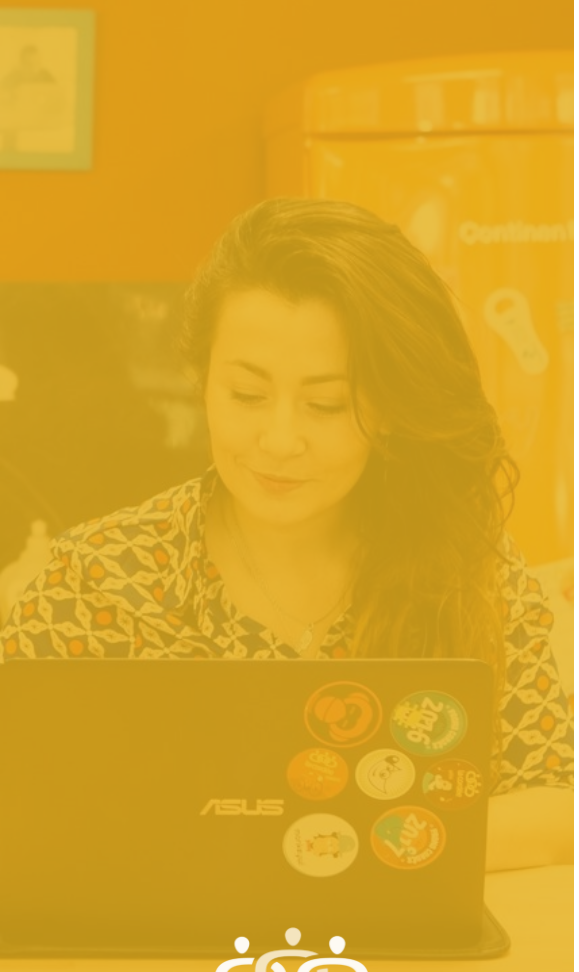

Zoom sur les résultats du Grand Charolais

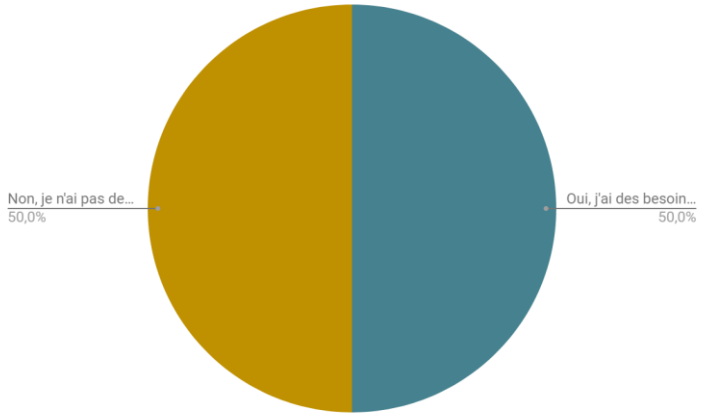

Sur les 28 répondants habitants la communauté de communes du Grand Charolais, **8 habitent Charolles**, **8 Paray-le Monial** et **2 Digoin**. Une dizaine de répondants viennent des communes alentours.

La moitié des répondants indiquent avoir des besoins professionnels auquel peut répondre un tiers-lieu.
Le besoin professionnel le plus cité est celui **d'un lieu de réunion et de rendez-vous** -12 personnes.
En revanche le besoin **d'être accompagné** dans la création et le développement de son entreprise n'a été cité que 3 fois alors qu'onze répondants sont entrepreneurs (en création ou en activité) ou dirigeant de TPE/PME

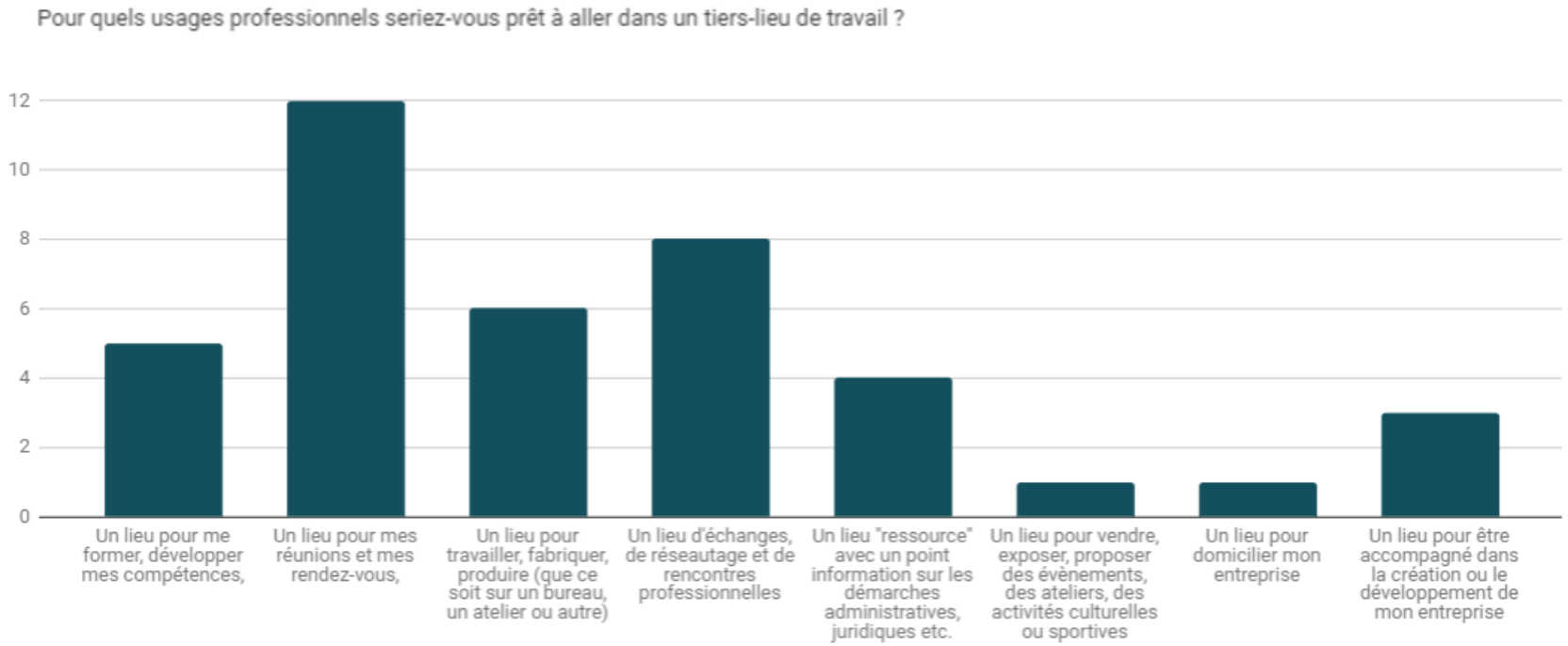

les éclaireurs

CC BY SA

CC BY SA

Zoom sur les résultats du Grand Charolais

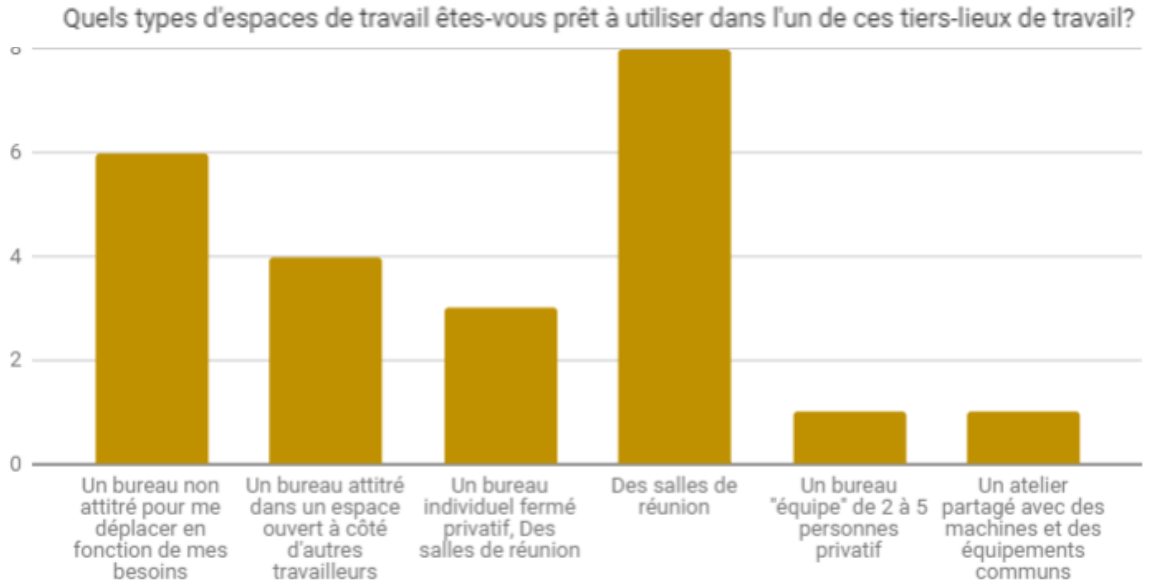

En cohérence avec les besoins, les espaces de travail les plus demandés sont :
- **Les salles de réunion** – 8 répondants
- Les **bureaux non attitrés** (nomades) – 6 répondants
- Les **bureaux attitrés dans un espace ouverts**

Les bureaux équipes pour accueillir de petites entreprises ont été demandé par une seule personne, de même pour un atelier.

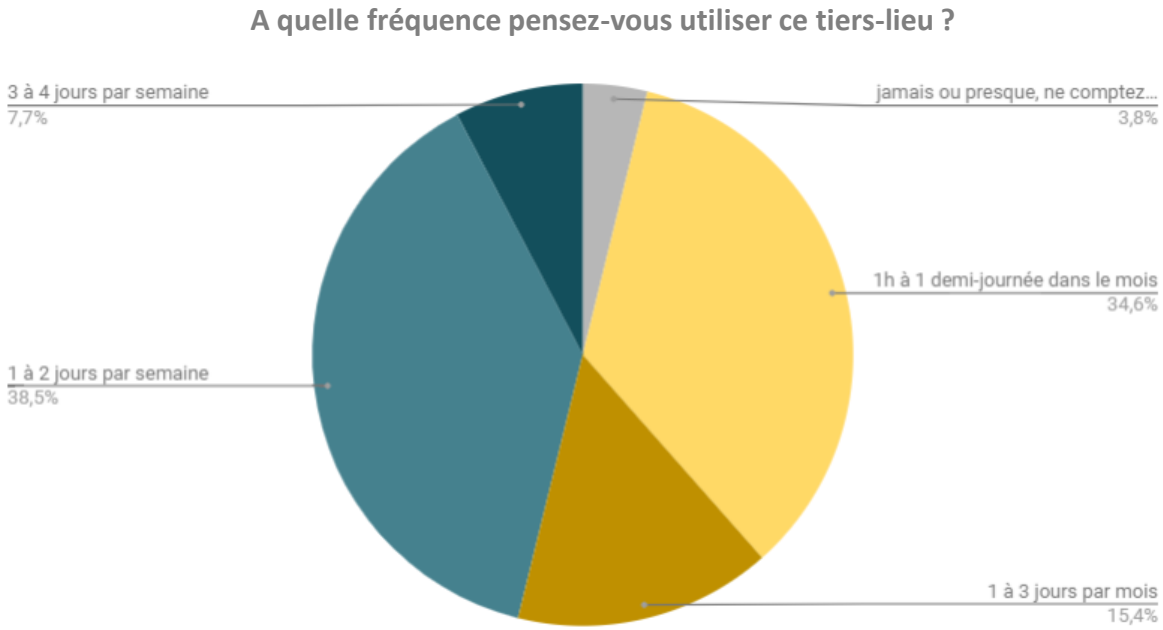

La fréquence de visite confirme la tendance d'une utilisation plutôt ponctuelle :
- seul 46,7 % des répondants sont prêts à venir au moins un jour par semaine, dont seulement 7,7% au moins 3 jours par semaine
- plus d'un tiers des répondants indique être prêt à venir entre 1h et 1 demi-journée dans le mois seulement.

Cette très faible utilisation, si elle se confirme entraine un besoin d'un nombre plus important d'utilisateurs pour assurer la viabilité des lieux.

Autres projets et personnes souhaitant s'impliquer

« Mon projet est un projet de partage artisanal entre créateurs, un lieu de regroupement en plusieurs ateliers/vente, comme il se fait dans certaines petites villes touristiques ou village. Si vous créez ce type d'endroit, j'aimerais réellement être contacté et pourquoi pas participer au développement. Je maîtrise le développement et communication web entre autres. Merci »
sybert@aliceadsl.fr à Digoin

dymelo.d@gmail.com à Molinet
A revoir ultérieurement, des idées d échanges et de formations sur des thèmes de communication.

herve.durand@kuradebourgogne.fr) Poisson
« projet Un peu différent mais à volonté coopérative: ramassage, lavage et recyclage de bouteilles de bières artisanales sur les axe Mâcon-Moulin / Roanne-Châlon...

laura.oudin@nestfolk.com à Charolles
« Je serai ravie d'en savoir plus sur le projet de coworking à Charolles et de m'y investir ! »

jf.cassier@tc-transports.fr à Digoin
« Je propose un site à Digoin + possibilité de batiment au besoin

les éclaireurs
CC BY SA

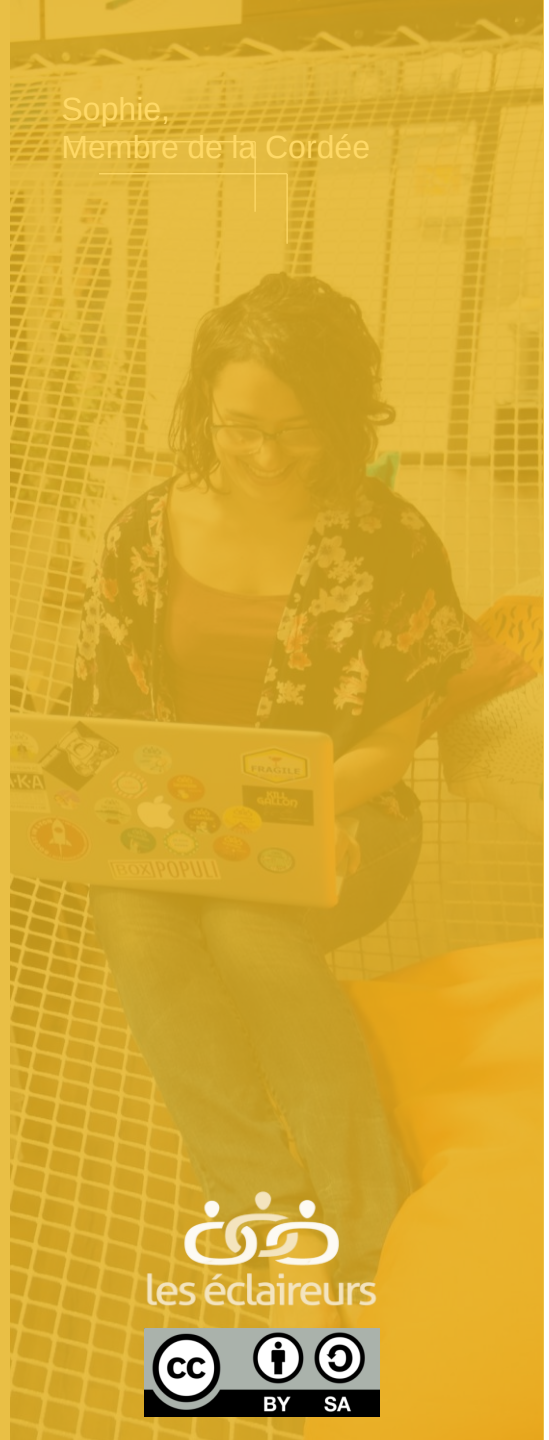

Zoom sur les résultats du Grand Charolais

Verbatim:

« **Je suis emballé par le projet**. En espérant le voir aboutir rapidement. »

« Vamos » « Bonne initiative »

« Cette initiative pourrait permettre de rencontrer des personnes dont les métiers sont différents, les meilleurs professionnels différents. Cela pourrait aboutir à de beau projets en communs pour notre communauté de communes .
De mon côté cela pourrait permettre de parler du métier agriculteur au XXI siècle, des attentes sociétales et de la réalité de travail d'un éleveur dans le charolais . Développer des **échanges/ portes ouvertes entre grand public et agriculteur** ... »

« J'attends un espace de coworking à Paray depuis plus de deux années, j'ai rencontré de nombreuses personnes à Paray travaillant de chez elles, **je suis déçu de ne pas voir la ville de Paray inscrite dans ce listing** . »

« Favoriser le télétravail, le coworking, les échanges entre les entrepreneurs, artisans, entreprises et collectivités est primordial pour nos régions. **Merci pour tout ces projets** ! »

« **Belle initiative**, mais nous avons un grand espace pour travailler, donc pas de besoin particulier au niveau professionnel, peut être personnel. »

« **C'est une très bonne idée ces tiers lieux**. Une autre façon de travailler de s'entraider et de partager des idées et des compétences avec d'autres personnes .En espérant que cela verra le jour au sein du grand Charollais »

les éclaireurs
CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

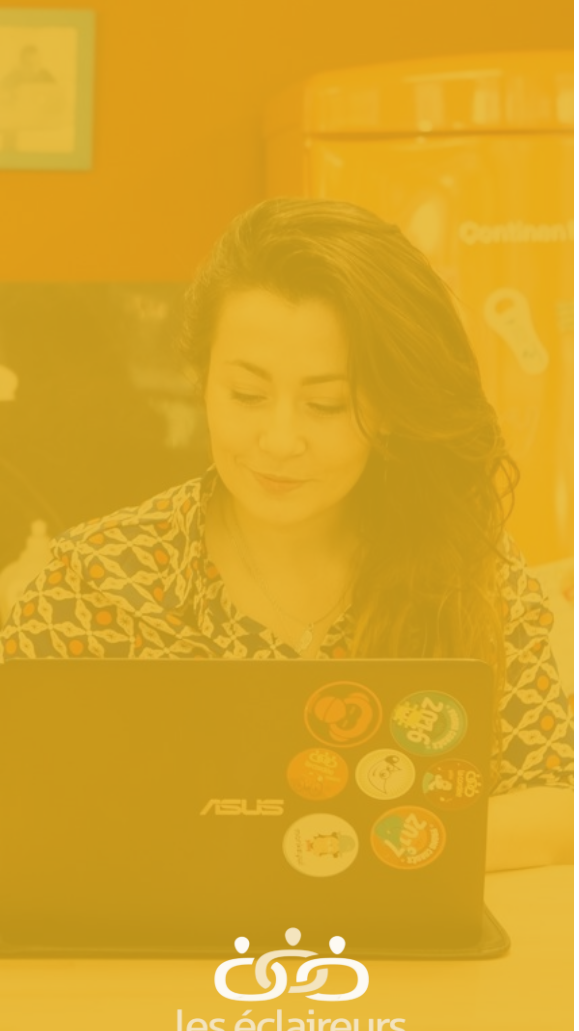

Zoom sur les résultats de la communauté de communes entre Arroux, Loire et Somme

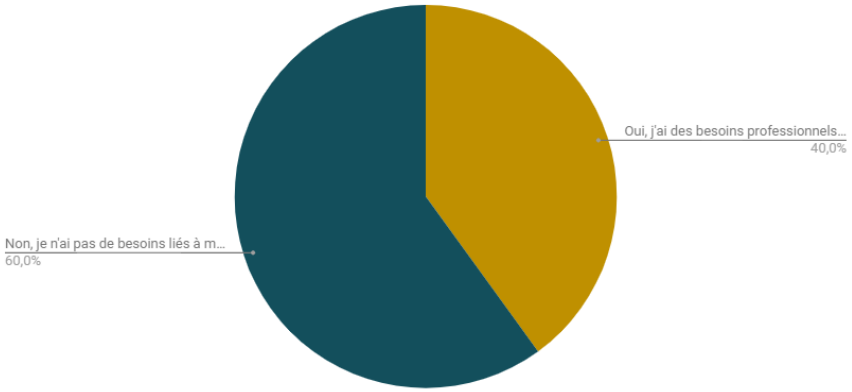

Sur les 15 répondants habitants la communauté de communes du Grand Charolais, **8 habitent Gueugnon**, et **3 Bourbon Lancy**. Quatre répondants viennent d'autres communes.

40% des répondants indiquent avoir des besoins professionnels auquel peut répondre un tiers-lieu.
Le besoin professionnel le plus cité est celui **d'un lieu d'échanges, de réseautage et de rencontres professionnelles** - 4 personnes et un lieu pour se former et développer ses compétences (3 personnes)

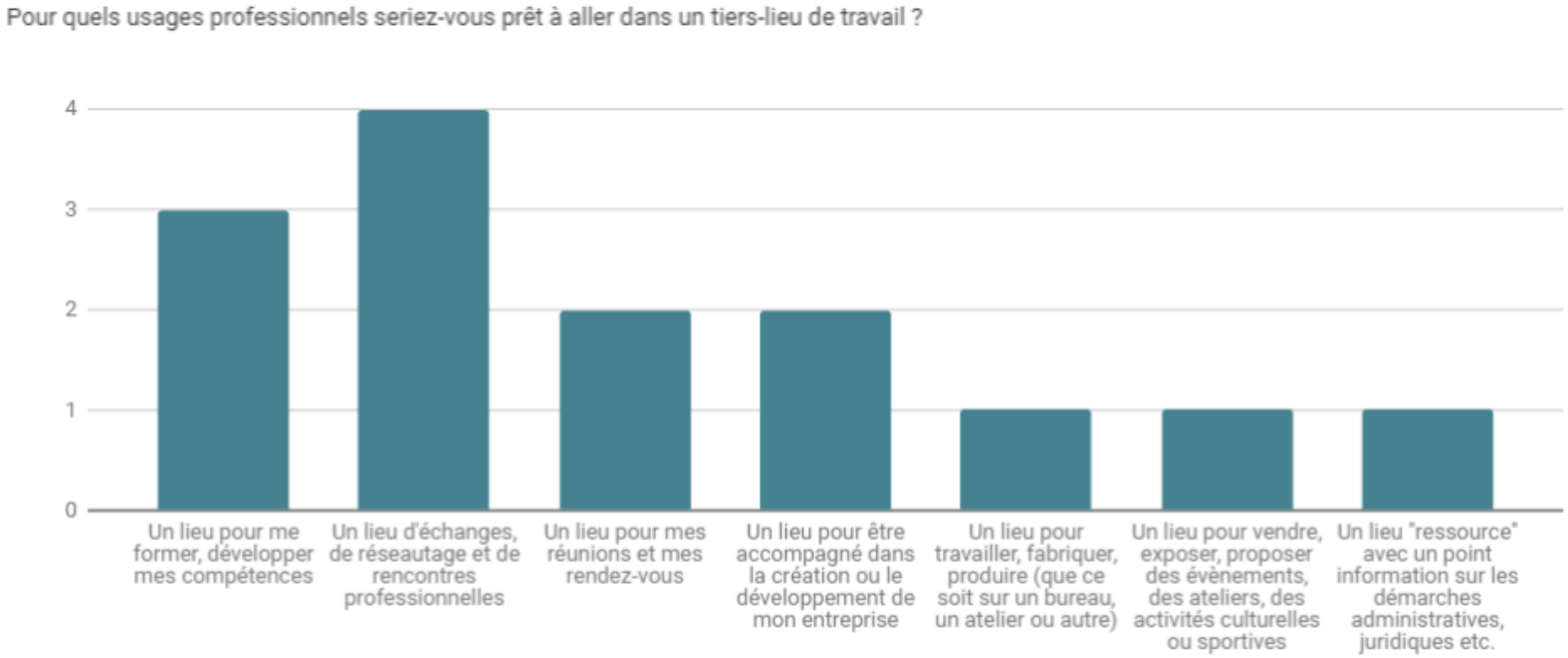

les éclaireurs

CC BY SA

Babacar et Laura
Membres de la Cordée République

Zoom sur les résultats de la communauté de communes entre Arroux, Loire et Somme

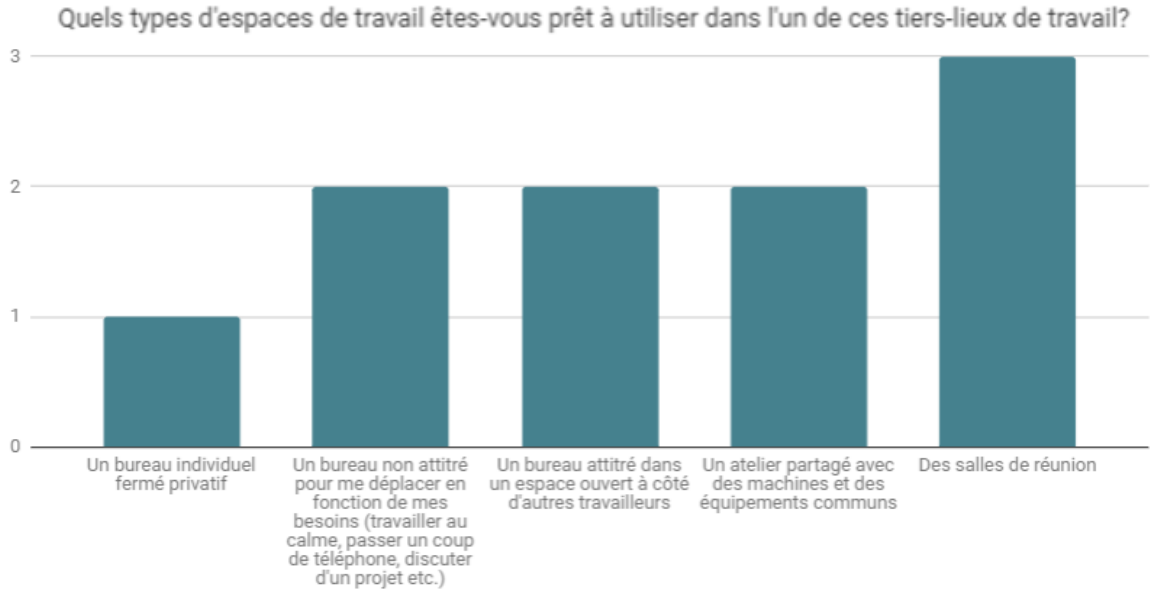

Les espaces de travail les plus demandés sont :
- **Les salles de réunion** – 3 répondants
- Les **bureaux non attitrés** (nomades) – 2 répondants
- Les **bureaux attitrés dans un espace ouverts** – 2 répondants
- et un **atelier partagé** – 2 répondants

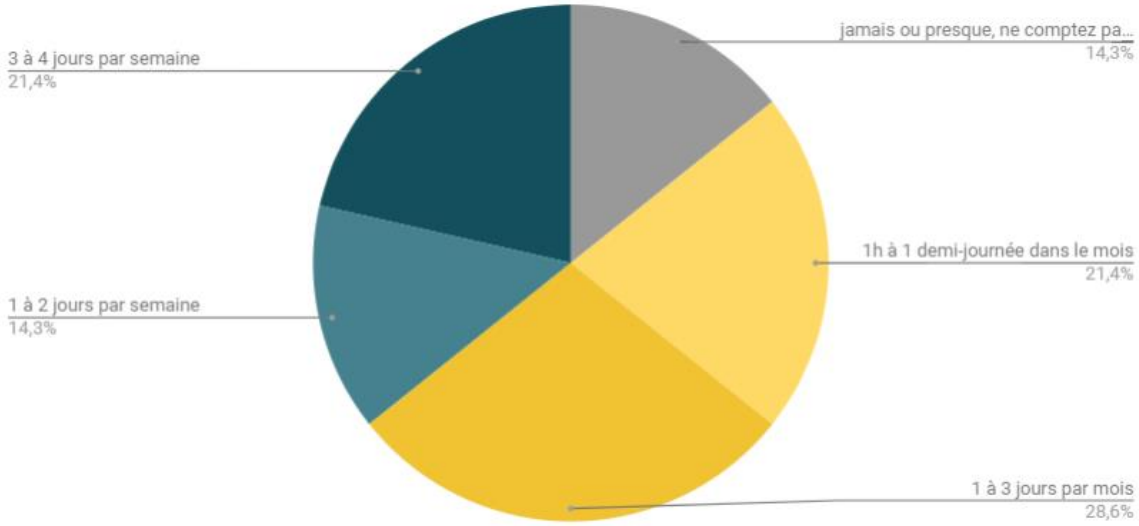

La fréquence de visite confirme la tendance d'une utilisation très ponctuelle :
- seul 35,7 % des répondants sont prêts à venir au moins un jour par semaine
- plus d'un tiers des répondants indique être prêt à venir entre 1h et 1 demi-journée dans le mois seulement.

Cette très faible utilisation, si elle se confirme entraine un besoin d'un nombre plus important d'utilisateurs pour assurer la viabilité des lieux.

les éclaireurs

CC BY SA

Autres projets et personnes souhaitant s'impliquer

ninot773@gmail.com à Gueugnon
« Une boutique-café citoyen »

Verbatim:

tantotd@yahoo.fr
« Je souhaiterais exercer une activité rémunérée pour compléter ma maigre retraite… »

les éclaireurs
CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

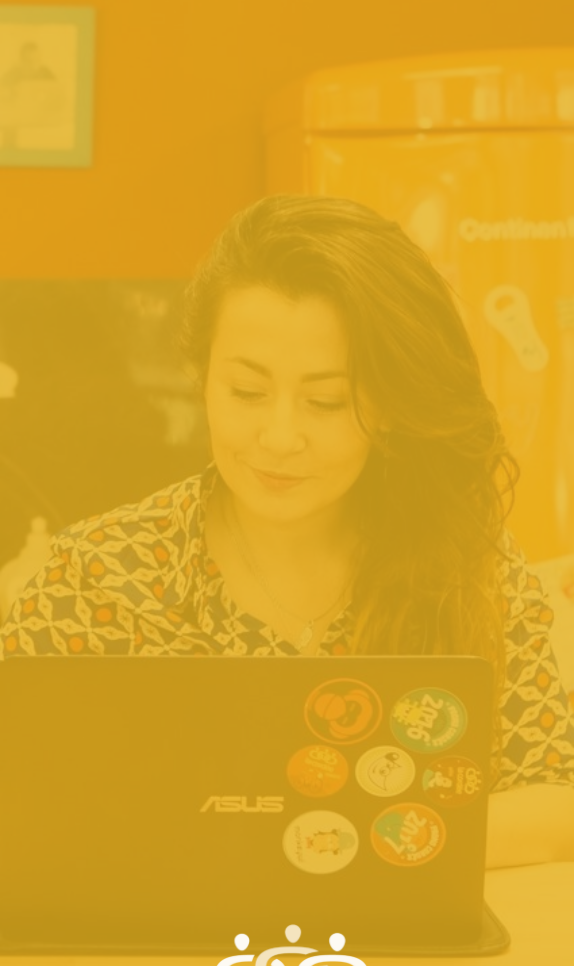

les éclaireurs

CC BY SA

Zoom sur les résultats de la communauté de communes de La Clayette Chaufailles en Brionnais

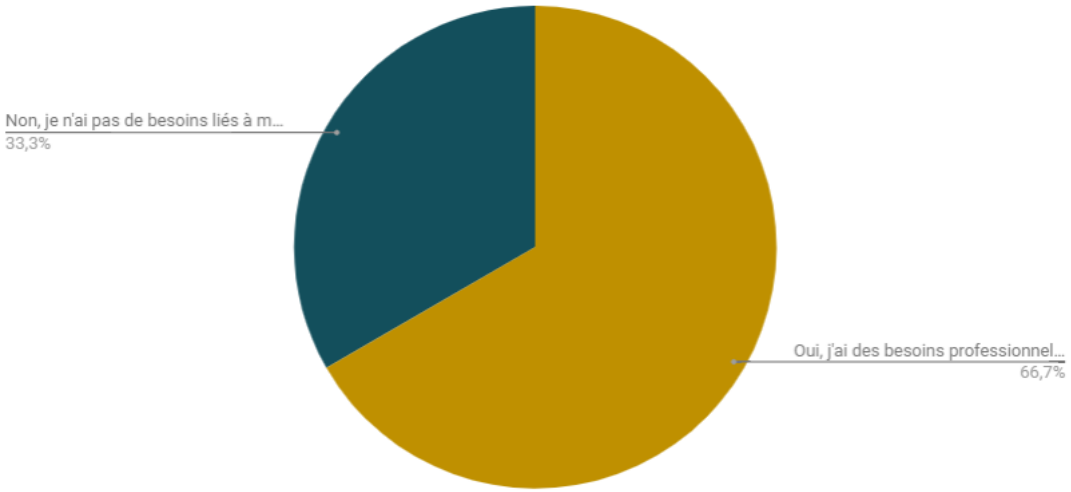

Sur les 18 répondants habitants la communauté de communes du Grand Charolais, **10 habitent La Clayette ou Chaufailles**. Les autres répondants viennent des communes alentours.

12 personnes indiquent avoir des besoins professionnels auquel peut répondre un tiers-lieu.
Le besoin professionnel les plus cités sont ceux **d'un lieu d'échanges, de réseautage et de rencontres professionnels** -10 personnes, et d'un lieu pour les **réunions** et les rendez-vous -9 personnes.
En revanche le besoin **d'un lieu de travail n'a été cité que par 4 personnes.**

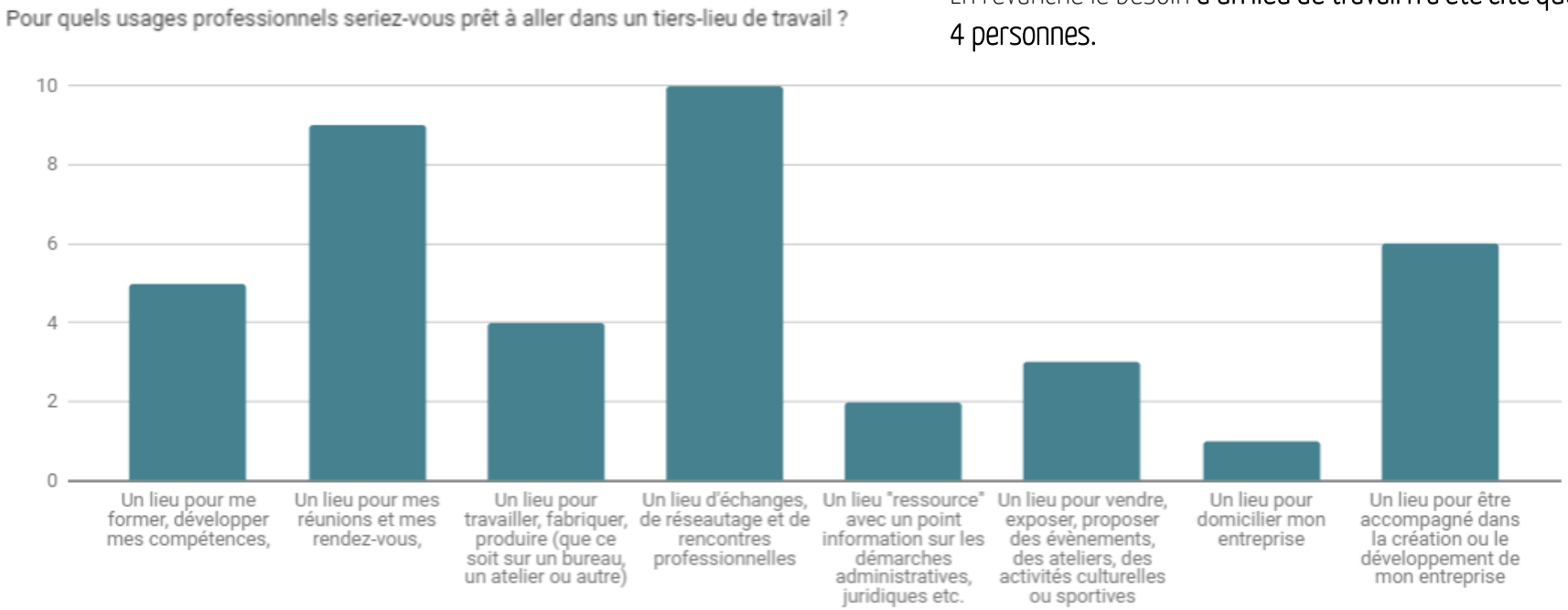

Babacar et Laura
Membres de la Cordée République

Zoom sur les résultats du Grand Charolais

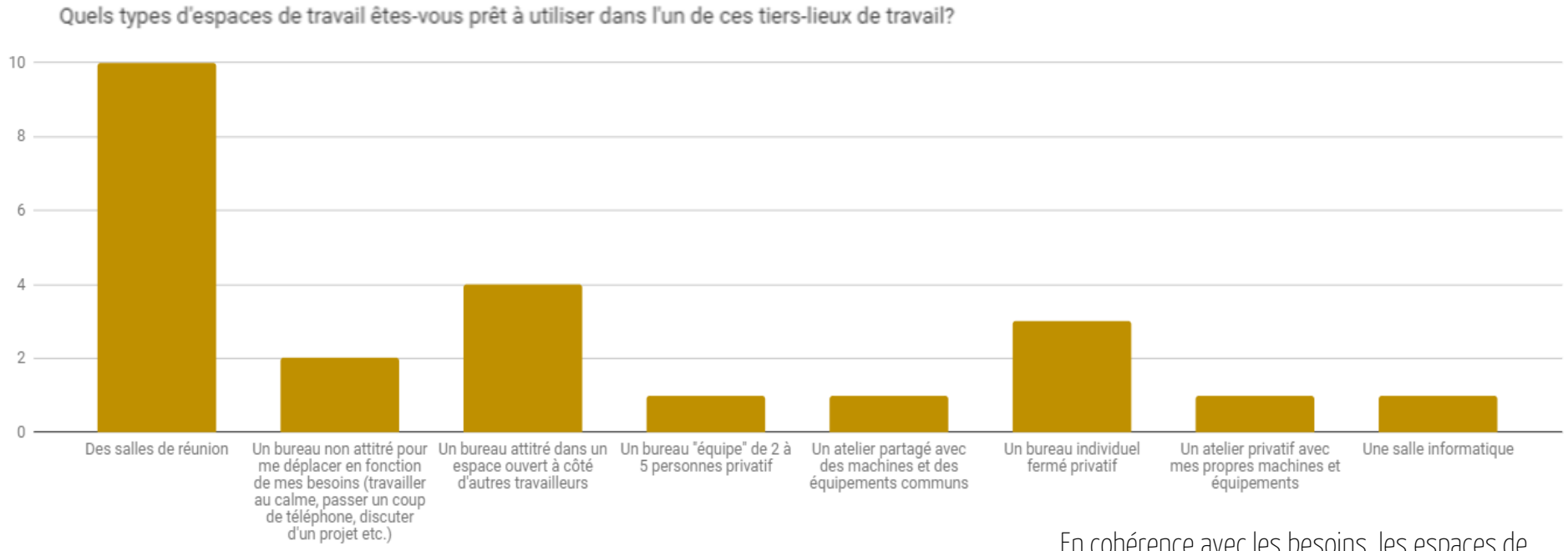

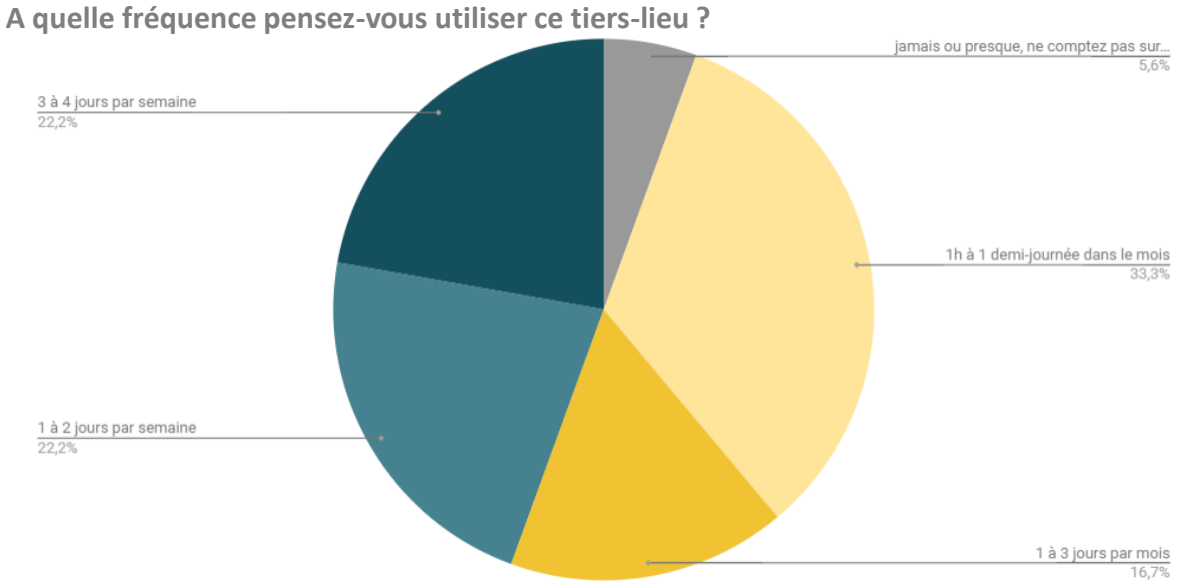

En cohérence avec les besoins, les espaces de travail les plus demandés sont **Les salles de réunion** – 8 répondants
4 personnes se disent intéressées par des **bureaux attitrés dans un espace ouverts. Les autres besoins restent très marginaux.**

- seul 44,4 % des répondants sont prêts à venir au moins un jour par semaine
- La moitié des répondants indique être prêt à venir entre 1h et 1 demi-journée dans le mois seulement. Cette très faible utilisation, si elle se confirme entraine un besoin d'un nombre plus important d'utilisateurs pour assurer la viabilité des lieux.

les éclaireurs

CC BY SA

les éclaireurs
CC BY SA

Zoom sur les résultats du Grand Charolais

Autres projets et personnes souhaitant s'impliquer :

itsemo71@gmail.com De Coublanc
« Gérer, animer des ateliers, former des gens »

pimmscantondechauffailles@gmail.com
« Souhait de gérer l'espace de Baudemont La Clayette, car connaissance du Territoire et services complémentaires aux nôtres »

alain.crozier@laposte.net de La Clayette
« Oui j'ai envie. Animer avec notamment des ateliers sous forme de petit dejeuner informatifs sur un thème. Idées déjà envoyées. »

benedicte.roumier@gmail.com d'Auglure sous Dun
« Je suis intéressée et postulerais si un poste de gérant d'un tiers lieux se profilait. Je suis facilitatrice indépendante formée aux processus d'intelligence collective et je pense que je pourrais initier une certaine dynamique »

tvolant@gmail.com de Chaufailles
« oui »

Verbatim:

« Beau maillage du Territoire ! » « Déjà discuté de ce projet avec les personnes concernées 😊 »

« Ce type d'initiative est très porteuse, j'ai hâte qu'elle voit le jour. »

« Intéressé pour participer à la création de nouveaux lieux d'échanges et de développement du territoire. Réfléchir autour des modes de déplacements dans cette communauté de communes. »

ANNEXES

LES ECLAIREURS DE LA CORDEE

Mission d’appui à la mise en place et à la promotion d’un réseau d’espaces de travail collaboratifs – coworking

PRECONISATION DE PASSATION DE L’ENQUETE

Pays Charolais Brionnais

les éclaireurs
Le bureau d’études de la Cordée

PAYS Char O’lais Bri Onnais
une nouvelle qualité de Ville

SOMMAIRE

Page 2	Rappel des objectifs de l'enquête
Page 3	La diffusion via les réseaux sociaux
Page 4	L'envoi par e-mail
Page 5	La diffusion papier et en passation directe
Page 5	Les autres modes de communication et de diffusion

les éclaireurs

CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

les éclaireurs

CC BY SA

PASSATION DE L'ENQUÊTE DE BESOINS
RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Une enquête de besoins bien réalisée, précise et diffusée largement est un outil indispensable pour estimer le marché potentiel et créer un lieu pérenne répondant aux besoins et aux usages

Cette enquête à plusieurs objectifs :
- **faire connaître la démarche** du Pays de développer un réseau de Tiers-Lieux
- faire connaitre le concept d'espace de coworking en présentant succinctement le concept
- **avoir une connaissance fine et exhaustive des besoins** en termes d'espaces de travail/de fabrication/de création/d'innovation partagé, de fréquence d'utilisation, de moyens, de services etc.
- **avoir une connaissance fine des typologies d'utilisateurs potentiels**
- en **déduire les usages et l'offre de services** à proposer pour valider, compléter, améliorer les projets voir mettre en avant des besoins nouveaux
- **en déduire l'estimation la plus réaliste** possible de son remplissage et donc de sa rentabilité sur les 3 premières années.
- **récolter les contacts** des personnes intéressées pour les informer et les impliquer dans les futurs démarches marketing.

Période de passation de l'enquête :
- entre le 11 janvier et **le 10 février**, dernier délai

Objectifs en terme de réponses :
- **100 réponses au minimum par communauté de communes** pour que l'enquête soit considérée comme fiable

Lien de réponse à l'enquête : https://goo.gl/forms/jVOGTx3Byd2Y14C83

Lien d'intégration de l'enquête sur votre site internet : <iframe src="https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfsJvpe20JosaOHyEfD-vLVABLj6rmrUla_8Rrfm_-5uGl55w/viewform?embedded=true" width="700" height="520" frameborder="0" marginheight="0" marginwidth="0">Chargement en cours...</iframe>

CC BY SA

PASSATION DE L'ENQUÊTE DE BESOINS
LA DIFFUSION VIA LES RESEAUX SOCIAUX

Afin de toucher le public le plus large possible l'un des vecteurs les plus efficaces reste les réseaux sociaux :

- **Facebook** : sur la page facebook du Pays Charolais Brionnais, mais également de l'ensemble des collectivités concernées. N'hésitez pas à impliquer toutes vos équipes afin qu'elles partagent cette enquête sur leurs profils personnels.

- **Twitter** : quelques mots sur le compte twitter des collectivité disposant d'un compte et un lien vers votre page facebook.

- **Linked'in** : sur les pages du PETR du Charolais Brionnais, relayé par les pages des collectivités et sur les profils professionnels de vos équipes, en les impliquant dans la diffusion de cette enquête.

Quelques conseils :
1 post toutes les semaines jusqu'à la fin de l'enquête.

N'hésitez pas à changer la phrase d'accroche, à utiliser des photos qui donnent envie, à partager des articles sur le télétravail, le coworking etc. Par exemple :
- Envie de travailler près de chez vous pendant les grèves des gilets jaunes ? Bientôt un espace de coworking à près de chez vous, répondez à notre enquête.
- Les avantages du télétravail sans les inconvénients grâce au coworking (partage d'un article sur le sujet). Aidez-nous à créer votre tiers-lieu de travail idéal en répondant à notre enquête…
- Les tiers-lieux, espace d'échanges et de rencontre pour tous (partage d'un article sur le sujet). Ateliers ? Fablab ? Centre de ressources et d'information ? Café ? Coworking ? Quels sont vos attentes pour le futur tiers-lieu proche de chez vous ?
- Freelance, entrepreneurs, créateurs d'entreprises, vous souhaitez développer votre réseau ? Le coworking peut vous y aider. Aidez-vous à créer votre communauté professionnelle idéale en répondant à cette enquête….

PASSATION DE L'ENQUÊTE DE BESOINS
L'ENVOI PAR E-MAIL

L'envoi par e-mail est conseillé pour l'ensemble des personnes de vos base de données :
- **les salariés et personnels de la Mairie** et des services de la ville : école, crèche, bibliothèque etc.
- **les associations, les commerçants, les artisans de la ville**
- **les prestataires, entreprises et artisans** avec lesquels vous avez l'habitude de travailler
- **les habitants** du Pays Charolais Brionnais

Si vous avez l'habitude d'envoyer une newsletter mensuelle, c'est l'occasion idéale pour mettre en avant cette enquête !

Un certain nombre d'acteurs de votre réseaux peuvent également être de bon prescripteurs de votre enquête tels que :
- **les autres tiers-lieux** et espaces de coworking à Bordeaux notamment
- **les pépinières, incubateurs, accélérateurs de projet**
- **les institutions et entreprises dédiées à l'accompagnement aux entreprises et à l'emploi** : CCI, CMA, Pôle emploi, réseau entreprendre, coopératives d'activité, entreprises de portages salarial etc.
- **les collectivités et leurs services dédiés au développement économique**
- **les principaux employeurs de la région**

Quelques conseils :
Pour les prescripteurs de l'enquête, nous vous conseillons un premier contact téléphonique. Celui-ci permettra de favoriser la compréhension du projet, de nouer un contact plus humain et une base de partenariat et donc de favoriser la diffusion de l'enquête, par le prescripteur, sur les réseaux sociaux, au sein de sa newsletter etc.

Nous vous conseillons de réutiliser le texte d'introduction de l'enquête pour votre e-mail en mettant en avant le lien vers l'enquête.

Mettez également en avant le lien vers l'enquête en sollicitant l'aide des sondés pour transférer cette enquête auprès de leur réseau. Un lien vers votre post Facebook, augmentera le partage !

les éclaireurs
CC BY SA

PASSATION DE L'ENQUÊTE DE BESOINS

LA DIFFUSION PAPIER ET EN PASSATION DIRECTE

Avec l'aide des commerçants, vous pouvez mettre à disposition des questionnaires papiers dans les lieux fréquentés de la ville :
- dans les **commerces** types boulangerie, charcuterie, cavistes etc.
- dans les **commerces de services** type cordonnier, pressing, coiffeur, esthéticienne etc.
- dans **les restaurants** accueillant les entreprises le midi
- auprès des commerces de téléphonie (ex: orange Leclerc), de **service informatique** etc.
- à la **Poste, à la banque**
- à la **Mairie**
- **dans les salles d'attentes** des professionnels de santé
- et tout lieu de passage

Ces questionnaires papiers devront être récoltés régulièrement.
Les questionnaires remplis devront ensuite être saisis sur la version numérique, grâce au lien habituel (voir page 3).

Une passation en direct et en face à face peut également être très efficace si vous avez du personnel disponible :
- **à la sortie des écoles**
- aux heures de pointe le matin et le soir **devant les Gares**
-…

Conseils
- soyez aimable mais neutre, lisez scrupuleusement les questions pour ne pas influencer les répondants
- devant les écoles ou sur les places du village avec du passage, organisez un petit stand avec un gâteau fait maison et du café, cela incitera plus facilement les parents, les passants à s'arrêter quelques minutes
- **proposez aux personnes pressées de leur envoyer l'enquête par e-mail et récupérez simplement leur adresse e-mail**

les éclaireurs

CC BY SA

Hugo, développeur des potentiels humains pour la Cordée

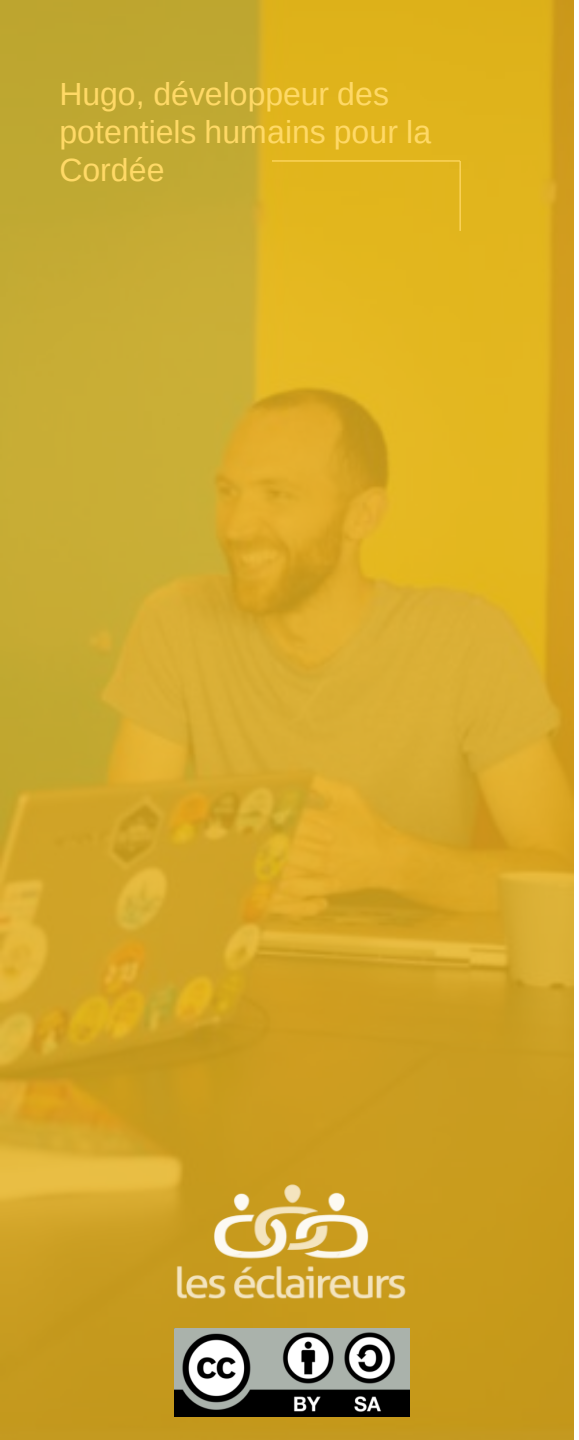

les éclaireurs

CC BY SA

PASSATION DE L'ENQUÊTE DE BESOINS
LES AUTRES MOYENS DE DIFFUSION

Les médias :

- N'hésitez pas à solliciter une interview ou à rédiger un court communiqué de presse à l'attention des journaux locaux et des médias de votre collectivité en mettant en avant votre projet d'espace de coworking et l'importance de l'enquête de besoins.

Les évènements :

- Organiser un ou plusieurs évènements sur les thèmes du télétravail, des nouvelles façons de travailler, de l'entrepreneuriat peut être l'occasion de parler du projet et de récolter les adresses de personnes potentiellement intéressées par le futur espaces de coworking.
Ces personnes répondront plus facilement au questionnaire et le diffuseront plus largement si un premier contact a été établi et que l'intérêt du projet leur semble évident.

- **Profitez des évènements sur votre commune** pour diffuser le questionnaire ou récolter des contacts pour ensuite l'envoyer par e-mail : la distribution des paniers de l'Amap, les rencontres sportives, les rencontres de parents d'élèves, une fête communale etc.

L'affichage :

- Une grande affiche présentant très synthétiquement le projet et informant sur l'enquête en cours peut être un moyen de communication très utile si elle est bien réalisée et bien placée.
Côté contenu, soyez synthétique, favorisez les photos explicites (autres exemples d'espaces de coworking, de gens qui travaillent ensemble etc.) , insérez un QR Code et/ou préciser que l'enquête est accessible sur le site du Pays Charolais Brionnais et en mairie et indiquez la date limite de réponse.
Côté affichage, privilégiez les zones d'attentes : la sortie des écoles, les salles d'attente des médecins, les toilettes des restaurants et des bars de la ville etc.

les éclaireurs

CC BY SA

Vous êtes prêts !
Bonne enquête et à très bientôt pour les résultats